

Publié le 23 mai 2011

Indre-et-Loire : Une stratégie « qualité » pour l'Isoparc

Dès l'origine du projet Isoparc, le Conseil général et le Syndicat Sud Indre Développement ont affiché leur volonté de créer un parc d'activités conjuguant les enjeux socio-économiques et écologiques. Deux démarches environnementales ont été lancées pour le site situé sur les communes de Sorigny et de Monts en Indre-et-Loire, à une quinzaine de kilomètres de Tours.



Avec ses 153 hectares où le vert prédomine largement, entre la RN 10 et l'A10, Isoparc affiche clairement sa dimension écologique. Des corridors biologiques ont été créés pour permettre à la faune et à la flore de trouver son équilibre. « Dès le début du projet en 1999-2000, le Syndicat Sud Indre Développement (SID) a voulu engagé une démarche qui concilie développement économique et qualité de l'environnement », confirme Frédéric Tanniou, responsable qualité de la [SET](#) (Société d'Équipement de Touraine), aménageur de la Zac.

Une démarche PALME (Programme d'activités labellisé pour la maîtrise de l'environnement) a d'abord été lancée pour promouvoir des espaces d'accueil d'entreprises respectueux de l'environnement, dans un esprit de développement durable. « Le programme vise à maîtriser les impacts de la création du site à travers une charte constituée de 39 actions assurant que cet engagement novateur perdure pour l'ensemble de la vie du parc d'activités », précise Frédéric Tanniou. Cette dynamique a été renforcée par un processus d'amélioration continue à travers une démarche de certification Iso 14001 pour l'aménagement du site. « Elle a nécessité la mise en place d'un système de management environnemental strict, calé sur les exigences de la norme », explique

Frédéric Tanniou.

Valoriser les richesses et l'emploi

En juillet 2005, Isoparc est ainsi devenu le premier parc d'activités certifié Iso 14001 en Région Centre. Une belle victoire pour la Sem chargée par le SID de réaliser l'aménagement de la Zac dans le cadre d'une convention publique d'aménagement, signée en décembre 2002. Les activités concernées : la conception de la Zac, le suivi des chantiers de viabilisation, l'accueil et l'accompagnement des implantations, ou encore la gestion des surfaces non commercialisées et des équipements avant remise aux futurs gestionnaires. « L'objectif de ce projet est de favoriser le développement économique tout en valorisant le territoire d'accueil, de proposer un développement équilibré de l'agglomération tourangelle ainsi qu'un site économique permettant de valoriser les richesses et l'emploi », commente Frédéric Tanniou. Une politique qui se retrouve « dans le cadre paysagé qui représente près de 30 % des 153 hectares du parc, dans la qualité des aménagements par la valorisation des espaces publics et dans la qualité architecturale des implantations ».

Plusieurs enseignes ont choisies de s'installer sur le site, représentant 500 emplois. « Elles ont fait le choix de prendre en compte de nombreux aspects environnementaux dans leur implantation afin d'allier image, qualité d'usage et respect de l'environnement », ajoute Frédéric Tanniou. Parmi elles : LIDL (plateforme logistique et direction régionale) et La Poste (centre de tri).

Par Marie-Anne RAMAZZINA